

# Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

356 rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Secrétariat

Tél. 06.70.31.24.97

Courriel : [bur.aarasd@wanadoo.fr](mailto:bur.aarasd@wanadoo.fr)

Facebook : Amis de la République Sahraouie

Sites : [www.association-des-amis-de-la.rasd.org](http://www.association-des-amis-de-la.rasd.org)

[www.ecrirepourlesliberer.com](http://www.ecrirepourlesliberer.com)

## Communiqué de Presse

### **Banalisation impossible de l'occupation du Sahara occidental en dépit des efforts répétés du Maroc.**

Depuis 45 ans, aucun État dans le monde, ne reconnaît la souveraineté que revendique le Maroc sur le Sahara occidental. Le Maroc s'emploie à forcer cette reconnaissance par l'occupation d'une partie du territoire sahraoui - la partie la plus riche avec l'essentiel des ressources - et par la mise en place d'opérations illégales qui font appel à de multiples acteurs prêts à s'associer aux expressions de l'expansionnisme marocain.

Le domaine du sport est particulièrement recherché par les autorités marocaines. Ainsi les courses automobiles, dans les années 90-2000, la Course Paris Dakar, plus récemment l'Africa Eco Race qui pour sa 12<sup>ème</sup> édition a encore traversé le Sahara occidental, présenté comme le Sud du Maroc. En janvier c'est le foot qui est mobilisé pour créer l'illusion de la souveraineté. La Confédération Africaine de Football, la CAF, présidée par le Maroc, organise depuis deux jours, ce 28 janvier 2020, la CAN 2020 de futsal à El Aïoun. La Fédération Sud-Africaine de football, a de suite annoncé son retrait tandis que la Fédération Algérienne de football dénonçait l'opération comme la très connue athlète algérienne Hassiba Boulmerka, ancienne championne olympique. Actuellement l'équipe mauricienne a également refusé d'y participer ce qui a provoqué de sérieuses difficultés pour le déroulement de cette compétition transformée par le Maroc en opération politique.

Beaucoup plus grave : le Parlement marocain vient d'approuver deux projets de loi définissant une nouvelle carte de la zone économique exclusive marocaine, c'est-à-dire une nouvelle délimitation de ses frontières maritimes, qui inclut les eaux territoriales sahraouies, également adjacentes aux eaux canariennes. Ces décisions qui violent le droit international ont pour but d'enrayer la « dynamique » provoquée par les arrêts pris en 2016 et 2018 par la Cour de justice de l'Union européenne qui à terme vont ôter tout cadre juridique au Maroc pour piller les ressources naturelles du Sahara occidental, en particulier les abondantes ressources halieutiques. Cette nouvelle provocation a de suite entraîné une vigoureuse réaction du Front Polisario dénonçant l'illégalité d'un tel projet et en appelant à l'Espagne et à l'ONU pour le condamner.

En effet les intérêts espagnols sont avec cette nouvelle définition clairement en jeu car elle mord sur la Zone exclusive espagnole autour des Iles Canaries. L'Espagne se retrouve ainsi dans sa traditionnelle soumission aux pressions marocaines, possible victime de l'expansionnisme de son voisin du Sud. Le parti espagnol, PODEMOS, actuellement au pouvoir aux côtés des socialistes, n'a pas manqué de réagir ce 24 janvier 2020, dénonçant l'expansionnisme marocain en direction de ses eaux et de celles du Sahara occidental.

De notre côté nous ne manquerons pas de réagir auprès de nos eurodéputés comme nous l'avons fait en 2019 et auprès du Président de la République, Emmanuel Macron, dont les conseillers préparent un voyage d'État au Maroc en mars prochain.

Paris, le 3 février 2020.